

***Livre blanc sur le statut des personnes
trans et de diverses identités de genre***

Randall Garrison, député (il/lui)
Esquimalt-Saanich-Sooke
Chercheuse principale: Dylana Thompsonn (elle)

juin 2023

Présentation

En collaborant avec des personnes trans et de diverses identités de genre, ainsi qu'avec un groupe multipartite de députés, nous avons réalisé des progrès considérables pour faire avancer les droits des personnes trans. Les Canadiens transgenres et de diverses identités de genre disposent désormais officiellement de protections légales au titre des droits de la personne, depuis l'adoption du projet de loi C16 en 2017. Après ce changement monumental dans la législation, le gouvernement du Canada doit continuer à apporter les changements politiques nécessaires pour faire du Canada un endroit plus sécuritaire et plus inclusif pour les personnes trans et de diverses identités de genre. Nous avons parcouru un long chemin, mais il nous reste encore beaucoup à faire.

Le Canada a l'occasion d'être un chef de file mondial à une époque où les mouvements de haine du monde entier tentent d'éliminer les personnes trans et de diverses identités de genre.

L'objectif du présent document stratégique est de proposer des solutions réelles à des problèmes réels, rencontrés par les personnes trans et de diverses identités de genre. Ces solutions nécessitent une réflexion essentielle continue sur la transphobie, pour garantir la poursuite des progrès en matière de droits des personnes trans et de diverses identités de genre et pour faire en sorte que l'égalité des droits soit synonyme d'égalité dans les faits.

Les personnes trans et de diverses identités de genre ne sont pas moins diverses que les personnes 2ELGBTQI+ en général. Par conséquent, les décideurs politiques doivent adopter une approche intersectionnelle, qui tient compte des différentes situations des personnes et des communautés transgenres et de diverses identités de genre, ainsi que des différences dans les formes de haine et d'exclusion dont sont victimes ces personnes. Le colonialisme, le racisme, la transphobie, la misogynie, la pauvreté, la discrimination fondée sur la capacité physique et l'âge sont autant de facteurs qui continuent de déterminer quelles personnes sont marginalisées au sein des communautés 2ELGBTQI+ et quelles formes prend cette marginalisation.

Le présent document stratégique est divisé en dix sections : soutenir les organisations représentant les personnes trans et de diverses identités de genre et leur donner les moyens d'agir; l'accès à des soins de santé liés à l'affirmation du genre; la haine et la violence; les pièces d'identité; les réfugiés; l'équité en matière d'emploi; les activités sportives; les dons de sang et d'organes; les droits des prisonniers; et le travail sexuel et la décriminalisation du VIH.

Soutenir les organisations représentant les personnes trans et de diverses identités de genre et leur donner les moyens d’agir

Tout le monde mérite d’avoir voix au chapitre et les organisations fournissent souvent des plateformes pour s’assurer que les diverses voix soient entendues par le public et les gouvernements. Nous avons besoin des organisations qui représentent les personnes trans et de diverses identités de genre; elles offrent des perspectives précieuses lorsque les décideurs politiques élaborent des lois qui affectent la vie des personnes trans et de diverses identités de genre.

Il existe une grande diversité au sein des communautés 2ELGBTQI+, et une diversité tout aussi grande au sein des communautés trans et de diverses identités de genre. De nombreuses identités se croisent, et si certaines personnes 2ELGBTQI+ ont acquis une reconnaissance et des privilèges, d’autres restent marginalisées. Bien qu’elles soient à l’avant-garde du mouvement pour les droits 2ELGBTQI+, les personnes trans et de diverses identités de genre bispirituelles, autochtones et racialisées sont souvent les plus marginalisées, et elles ne disposent que des niveaux les plus bas d’accès au soutien et aux services dont elles ont besoin pour s’épanouir.

En finançant la capacité des organisations représentant les personnes trans et de diverses identités de genre, nous pouvons augmenter la quantité de programmes et d’organisations qui répondent aux besoins de communautés diverses, notamment les personnes trans et de diverses identités de genre bispirituelles et autochtones, les personnes racialisées, les femmes et les filles trans, les personnes handicapées, les personnes des régions rurales et éloignées, les personnes âgées, les jeunes et les parents, les travailleurs et travailleuses du sexe, les immigrants et les réfugiés, et bien d’autres groupes diversifiés de personnes trans et de diverses identités de genre.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada s’engage à fournir un financement suffisant et stable pour le renforcement des capacités opérationnelles, afin de soutenir la création de nouvelles organisations trans et de la diversité des genres et de venir en aide à celles qui existent déjà. Ce financement doit tenir compte des différences intersectorielles des personnes trans et des personnes de diverses identités de genre.

Accès à des soins de santé liés à l'affirmation du genre

Depuis que Tommy Douglas a introduit l'assurance-maladie en Saskatchewan, puis dans le reste du Canada, les soins de santé publics sont une valeur canadienne fondamentale. Les Canadiens reconnaissent que chacun devrait avoir accès à des soins de santé de qualité, quels que soient son identité et son lieu de résidence. Le gouvernement fédéral a la responsabilité d'utiliser tous les pouvoirs dont il dispose pour mettre fin à la discrimination médicale à l'encontre des personnes trans et de diverses identités de genre. Les personnes trans et de diverses identités de genre ne devraient pas avoir à se battre pour obtenir des soins appropriés. Les soins liés à l'affirmation du genre sont des soins de santé.

Des soins globaux liés à l'affirmation du genre permettent de sauver des vies et d'économiser de l'argent. Lorsque des personnes trans et de diverses identités de genre ne peuvent accéder aux soins de santé dont elles ont besoin, nous finissons par payer plus que nous ne l'aurions fait autrement en raison de conséquences néfastes sur la santé et d'autres problèmes sociaux.

Les femmes transgenres ne devraient pas avoir besoin de s'adresser à un tribunal pour obtenir des soins de santé. Elles devraient pouvoir se rendre chez le médecin comme n'importe quel autre Canadien. Les politiques transphobes et misogynes qui qualifient à tort les procédures d'affirmation du genre pour les femmes transgenres de « soins esthétiques » sont incompatibles avec la position de l'Association professionnelle mondiale pour la santé des transgenres selon laquelle tous les soins d'affirmation du genre sont nécessaires du point de vue médical. Une approche féministe de la politique de santé devrait inclure l'élimination de cette discrimination médicale à l'encontre des femmes transgenres, et nous avons besoin de leadership de la part du gouvernement fédéral à cet égard.

L'accès aux hormones et aux bloqueurs de puberté peut être une question de vie ou de mort. Il faut parfois des mois pour obtenir une première dose d'hormones sur ordonnance, et pour certaines personnes vivant dans des zones rurales ou isolées, les délais peuvent être beaucoup plus longs. En conséquence, de nombreuses personnes transgenres ou de diverses identités de genre sont obligées de trouver d'autres moyens pour accéder aux hormones, en attendant des hormones sur ordonnance. Nous devons lever les obstacles pour que les personnes trans et de diverses identités de genre puissent obtenir plus facilement les médicaments dont elles ont besoin, au moment où elles en ont besoin. En collaboration avec les provinces et les territoires, nous pouvons trouver des moyens de réduire les temps d'attente et d'augmenter le nombre de fournisseurs d'hormones.

Les coûts peuvent également constituer un obstacle majeur à l'accès aux hormones. De nombreuses personnes trans ou de diverses identités de genre en situation de pauvreté sont obligées de réduire leur prise d'hormones ou de l'arrêter complètement. Si la plupart des régimes publics d'assurance-médicaments relèvent de la compétence des provinces et des territoires, certaines personnes relèvent de la compétence fédérale, à savoir les membres des peuples autochtones. Après la douleur et le traumatisme de la colonisation, les personnes bispirituelles et autochtones trans et de diverses identités de genre ont droit à une couverture complète pour les hormones et les autres soins d'affirmation du genre. Nous devons nous assurer de combler les lacunes de la couverture en matière de services de santé offerte aux Premières Nations et aux Inuits en ce qui concerne les hormones d'affirmation du genre. Le gouvernement peut donner l'exemple en mettant en place une couverture complète pour les autochtones bispirituels, pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, ainsi que pour les détenus des prisons fédérales, tout en collaborant avec les provinces et les territoires pour que la couverture totale devienne une réalité dans l'ensemble du pays.

Pour les hommes trans, les obstacles à l'accès aux hormones, avec ou sans ordonnance, sont encore plus nombreux. Au Canada, la testostérone est une substance contrôlée. Cette réglementation a été instituée par le gouvernement pour lutter contre le problème du dopage dans le sport, mais elle est préjudiciable aux hommes transgenres et aux autres personnes qui ont besoin de testostérone pour des raisons médicales. Le Canada a besoin d'une nouvelle approche stratégique qui tienne compte des besoins des hommes transgenres en ce qui concerne la testostérone.

Les soins de santé universels devraient garantir à chacun le contrôle total de ses capacités reproductives. Malheureusement, pour les personnes trans et de diverses identités de genre qui choisissent la transition médicale, et pour d'autres qui reçoivent des traitements médicaux affectant la fertilité, la possibilité de fonder une famille se résume souvent à la capacité de payer de sa poche les traitements de fertilité. Des soins complets d'affirmation du genre doivent inclure les soins reproductifs.

En outre, certaines personnes transgenres ou de diverses identités de genre qui ne sont ni des hommes ni des femmes ont besoin des mêmes procédures d'affirmation du genre que les hommes et les femmes transgenres. Ces personnes devraient bénéficier de la même couverture que les hommes et les femmes transgenres.

Chaque Canadien devrait avoir le contrôle total de son corps. Les bébés intersexués voient ce droit violé lorsque des médecins modifient leurs organes génitaux sans consentement pour des raisons esthétiques. Ces interventions chirurgicales ont de nombreux effets néfastes à vie, comme des douleurs chroniques, une perte de sensibilité et parfois une stérilisation totale. Pour les personnes intersexuées trans et de diverses identités de genre, les effets de ces chirurgies non consensuelles peuvent également se traduire par une dysphorie génitale. Les personnes intersexuées décrivent souvent le traumatisme lié au fait que leur corps a été modifié à leur insu et que leur identité a été tenue secrète. Il n'y a rien de honteux à être une personne intersexuée. Nous devrions célébrer l'humanité dans toute sa diversité, et non l'effacer et la cacher.

Les normes internationales en matière de soins d'affirmation du genre ne cessant d'évoluer, il peut être difficile pour les autorités sanitaires de se tenir à jour. Santé Canada peut faciliter l'échange d'informations avec les autorités sanitaires provinciales et territoriales en ce qui concerne les meilleures pratiques et les solutions aux problèmes propres au Canada, en vue de garantir aux personnes transgenres et aux personnes de diverses identités de genre l'accès à des soins de santé de qualité, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin. Nous pouvons également trouver des moyens de favoriser l'innovation dans les méthodes chirurgicales et les autres soins d'affirmation du genre.

Les soins de santé mentale sont des soins de santé, et les personnes trans et de diverses identités de genre méritent un accès équitable aux aides et services en santé mentale. Le risque de suicide et d'autres problèmes de santé mentale est élevé chez les personnes trans et de diverses identités de genre, en raison de la discrimination dans les soins de santé, de la haine et de la violence dont elles sont victimes ainsi que de leur isolement social. Nous pouvons sauver des vies et améliorer considérablement la qualité de vie en nous assurant que des réseaux de soutien dans les deux langues officielles existent dans toutes les régions du pays, y compris dans les zones rurales et éloignées. En outre, il est temps que nous commencions à recueillir systématiquement des données sur le suicide des personnes trans et de diverses identités de genre, et que nous fournissions un financement de capacité opérationnelle aux lignes d'écoute téléphonique telles que la Trans Lifeline, afin de garantir que les Canadiens trans et de diverses identités de genre aient accès à un soutien compétent lorsqu'ils en ont le plus besoin.

La discrimination médicale à l'encontre des personnes trans et de diverses identités de genre recoupe d'autres types de discrimination systémique, à l'encontre des personnes bispirituelles,

autochtones, noires et racialisées. Nous devons nous attaquer au colonialisme et au racisme systémique dans les soins de santé, et il est essentiel de tenir des consultations avec des groupes communautaires bispirituels et autochtones ainsi qu'avec des experts autochtones en matière de santé pour éviter d'aggraver les inégalités et les préjugés qui existent dans notre système de santé. Le dialogue avec les communautés racialisées susceptibles de subir une discrimination systémique doit être un principe directeur des recommandations cidessous.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires pour que des soins complets d'affirmation du genre deviennent une réalité dans l'ensemble du pays.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada fournisse des soins complets d'affirmation du genre à toutes les personnes qui relèvent directement de la compétence fédérale pour ce qui est des soins de santé.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada fournisse un financement de capacité opérationnelle stable aux organismes de soutien à la santé mentale qui sauvent des vies, comme la ligne d'écoute Trans Lifeline et les réseaux de soutien communautaire qui se concentrent sur la prestation, aux personnes trans et de diverses identités de genre, de services de soutien à la santé mentale appropriés et adaptés à leurs besoins.

Recommandation 5

Que Santé Canada facilite l'échange d'informations avec les autorités sanitaires provinciales et territoriales sur les meilleures pratiques en matière de soins d'affirmation du genre et sur d'autres questions de santé qui touchent spécifiquement les Canadiens trans et de diverses identités de genre.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada fournisse un financement ciblé pour la recherche et l'innovation dans les chirurgies d'affirmation du genre et d'autres domaines des soins d'affirmation du genre dans lesquels plus de connaissances scientifiques seraient utiles. Ce financement devrait être subordonné à l'échange d'informations sur les techniques et les pratiques mises au point et leurs résultats.

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada revoie le statut de la testostérone en tant que substance contrôlée et élabore une approche stratégique de la testostérone qui tienne compte des besoins des hommes trans.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada modifie le paragraphe 268(3) du *Code criminel* du Canada afin de restreindre les chirurgies esthétiques sur les enfants intersexués jusqu'à ce qu'ils soient en âge de consentir.

Haine et violence

Il est urgent d'agir pour lutter contre la vague croissante de haine et de violence à l'encontre des transgenres dans notre pays et à l'étranger. Globalement, l'écrasante majorité des meurtres de transgenres sont des transfémicides, des femmes transgenres étant tuées parce qu'elles sont à la fois transgenres et femmes. Toutes les femmes transgenres ne sont pas exposées au même risque de transfémicide. Le colonialisme et le racisme font que les femmes transgenres bispirituelles, autochtones et racialisées sont particulièrement exposées à ce risque. En outre, les lois et les idées qui aggravent les risques liés au travail sexuel rendent les travailleuses du sexe transgenres extrêmement vulnérables au transfémicide. En s'attaquant à tous les facteurs qui contribuent au transfémicide par des campagnes d'éducation et d'autres mesures politiques, nous nous rapprocherons de l'égalité des genres.

Toutes les personnes trans ou de diverses identités de genre sont exposées à un risque élevé de violence sexuelle, de violence de la part d'un partenaire intime et d'autres formes de

violence fondée sur le genre (VFG). Sans soutien approprié, les survivants et survivantes courent un risque accru de s'automutiler et de se suicider. Pour ces raisons, les services destinés aux survivants et survivantes de la VFG doivent être inclusifs et compétents en ce qui concerne les personnes transgenres. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, qui consiste à élaborer des lignes directrices pour les refuges pour victimes de violence domestique et pour d'autres organisations qui s'occupent des survivants et survivantes de la VFG. Le soutien de la communauté aide également les survivants et survivantes à se remettre de leurs traumatismes. Le gouvernement fédéral devrait financer des réseaux de soutien communautaire pour les personnes trans et de diverses identités de genre qui ont survécu à la VFG. Tous ces programmes devraient tenir compte des besoins spécifiques découlant du colonialisme, du racisme, de la misogynie, de la pauvreté, du capacitisme, de l'âgisme et des diverses formes de haine.

Enfin, nous ne pouvons pas nous attaquer pleinement à un problème si nous n'en comprenons pas toute la portée. Nous avons besoin d'une meilleure collecte de données sur les crimes haineux et les autres types de violence dont sont victimes les personnes trans et de diverses identités de genre.

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada prenne clairement position contre la montée de la haine et de la violence antitrans lorsque des actes flagrants de haine et de violence se produisent.

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada organise une série de tables rondes sur la lutte contre la haine et la violence à l'égard des trans, avec des parties prenantes sensibles aux différences intersectorielles entre les trans et les personnes de diverses identités de genre.

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour prévenir les transfémicides au moyen de campagnes d'éducation visant à lutter contre les idées néfastes qui contribuent à la violence létale des hommes cisgenre à l'égard de femmes transgenres. Ces campagnes devraient tenir compte du colonialisme et du racisme.

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada élabore des lignes directrices sur les meilleures pratiques à adopter au sein des organisations de lutte contre la VFG pour soutenir les personnes trans et de diverses identités de genre. En outre, le gouvernement devrait créer un financement de capacité opérationnelle pour les réseaux de soutien par les pairs pour les personnes trans et de diverses identités de genre ayant survécu à la VFG.

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada recueille des données plus précises sur la haine et la violence à l'égard des transgenres afin de comprendre toute l'ampleur du problème.

Pièces d'identité

Lorsque des hommes, des garçons, des femmes et des filles cisgenres affirment qu'ils sont des hommes, des garçons, des femmes ou des filles, nous ne leur demandons aucune preuve. Cependant, lorsque des hommes, des garçons, des femmes ou des filles transgenres, ou des personnes de diverses identités de genre, font la même chose, nous leur demandons de faire des pieds et des mains pour prouver que leur genre est bien celui dont ils se réclament. L'auto-attestation devrait être la norme pour les changements de marqueurs de genre sur les pièces d'identité dans tout le Canada.

Alors que la plupart des politiques relatives aux pièces d'identité relèvent de la compétence des provinces et des territoires, nous pouvons donner l'exemple en faisant de l'auto-attestation la norme pour toutes les pièces d'identité fédérales. Les pièces d'identité qui reflètent le sexe

d'une personne sont importantes pour l'affirmation de l'identité et pour prévenir de nombreuses formes de haine et de discrimination. La recherche montre que le statut socio-économique des personnes trans et de diverses identités de genre est associé à la possession de pièces d'identité reflétant leur identité.

Un certain nombre d'autres questions liées aux pièces d'identité relèvent directement de la responsabilité du gouvernement fédéral.

Par exemple, le droit de vote est un élément essentiel de toute démocratie. Pour les Canadiens trans ou de diverses identités de genre, ce droit est remis en cause lorsque les listes électorales ne sont pas mises à jour avec leurs nouveaux noms légaux. Ces erreurs peuvent créer de nombreux obstacles au vote et nous devons nous assurer que les procédures de mise à jour des informations soient aussi simples que possible et respectent la vie privée des électeurs trans et de diverses identités de genre. Élections Canada a également le devoir de communiquer clairement la manière de corriger ces erreurs afin d'éviter que des personnes ne s'abstiennent inutilement de voter.

En outre, une étude réalisée en 2022 à la demande du ministère de la Justice a révélé des incohérences entre les politiques d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et les politiques de modification des pièces d'identité. Ces incohérences font qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, pour les réfugiés trans et de diverses identités de genre de modifier leurs pièces d'identité. IRCC devrait mettre à jour ses politiques pour s'assurer qu'elles ne sont pas contraires aux politiques relatives à la modification des pièces d'identité.

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada donne l'exemple en faisant de l'auto-attestation la norme pour les changements de marqueurs de genre sur toutes les pièces d'identité fédérales.

Recommandation 15

Qu'Élections Canada s'assure que la procédure de correction des erreurs sur les listes électorales soit aussi simple que possible et respecte la vie privée des électeurs trans et de diverses identités de genre. Ces processus doivent être clairement communiqués à l'électorat.

Recommandation 16

Que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté revoie ses politiques pour s'assurer qu'elles ne sont pas contraires aux politiques relatives aux modifications des pièces d'identité, afin de permettre aux réfugiés trans et de diverses identités de genre de changer leur nom et leur marqueur de genre après leur arrivée au Canada.

Réfugiés

Le Canada devrait être un lieu sécuritaire pour les personnes trans et de diverses identités de genre du monde entier, qu'il s'agisse par exemple d'une femme trans latino-américaine fuyant une région où la violence est telle que son espérance de vie n'est que de 35 ans, ou de personnes trans ou de diverses identités de genre ougandaises à la recherche d'un endroit exempt de lois meurtrières et répressives. Nous devons nous assurer que toutes nos politiques relatives aux réfugiés sont aussi inclusives que possible pour les personnes transgenres. De nombreuses personnes transgenres se heurtent à des obstacles dans leurs déplacements pour se mettre à l'abri.

Le Canada doit offrir une voie claire vers la sécurité aux réfugiés trans et de diverses identités de genre. Il est souvent dangereux ou impossible pour les réfugiés fuyant la transphobie de présenter une demande d'asile dans les camps de réfugiés ou dans les ambassades et consulats canadiens parce que du personnel local y est employé. Nous pouvons résoudre ce problème en permettant aux organisations canadiennes 2ELGBTQI+ d'aider les réfugiés locaux en leur fournissant des informations et en les aidant à remplir leur demande, afin que tout le monde puisse échapper à la montée de la haine et de la violence antitrans à l'échelle mondiale.

Une fois leur demande d'asile traitée, les personnes trans et de diverses identités de genre devraient avoir accès à un solide filet de sécurité sociale, comme n'importe qui d'autre au Canada. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Les réfugiés trans et de diverses identités de genre ne bénéficient d'aucune couverture pour les procédures d'affirmation du genre (il s'agit du seul groupe de personnes au Canada à se voir refuser la couverture pour toutes les procédures d'affirmation du genre). Ces politiques sont obsolètes et devraient être mises à jour, en conformité avec la position de l'Association professionnelle mondiale pour la santé des transgenres selon laquelle tous les soins d'affirmation du genre sont des soins de santé.

Recommandation 17

Que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté crée une voie claire vers la sécurité pour les demandeurs d'asile trans et de diverses identités de genre, en permettant aux organisations canadiennes 2ELGBTQI+ d'aider et de fournir des informations et de l'assistance pour les demandes dans les camps de réfugiés et dans les ambassades et consulats du Canada dans les pays étrangers.

Recommandation 18

Que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté envisage d'autoriser les demandes de statut de réfugié à l'intérieur du pays dans les pays où les personnes trans et de diverses identités de genre sont exposées à un risque élevé.

Recommandation 19

Que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté mette fin à la politique discriminatoire consistant à refuser la couverture de toutes les procédures d'affirmation du genre et qu'il donne l'exemple en mettant en place une couverture complète des soins d'affirmation du genre pour les réfugiés et demandeurs d'asile trans et de diverses identités de genre.

Équité en emploi

Les néo-démocrates s'engagent à lutter contre toutes les formes de discrimination sur le lieu de travail. Malgré les compétences et la formation des personnes trans et de diverses identités de genre, de nombreuses études montrent que ces personnes sont chroniquement au chômage ou sous-employées.

Les préjugés et les inégalités empêchent beaucoup trop de personnes trans et de diverses identités de genre de réaliser leur plein potentiel. Il est temps que le gouvernement fédéral mette à jour la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* afin d'y inclure les minorités sexuelles et de genre en tant que groupes désignés, par l'ajout des notions d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'expression de genre.

Recommandation 20

Que le gouvernement du Canada modifie la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* par l'ajout des notions d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'expression de genre.

Activités sportives

La protection des droits de la personne n'a de sens que si le gouvernement est prêt à prendre position pour les défendre. Le gouvernement du Canada doit prendre clairement position en faveur des droits des personnes trans et de diverses identités de genre en général et, en particulier, du droit des femmes et des filles transgenres à participer aux activités sportives. Les politiques qui interdisent aux femmes et aux filles transgenres de pratiquer un sport ne s'appuient sur aucune preuve scientifique crédible.

L'exclusion du sport est une violation cruelle des droits de la personne. Les données du gouvernement montrent que le sport a de nombreux effets positifs sur les Canadiens, notamment une meilleure santé physique et mentale, un plus grand sentiment d'appartenance à la communauté et une plus grande satisfaction dans la vie.

Pour dire les choses clairement, la véritable menace pour le sport féminin n'est pas les femmes transgenres, c'est le manque systémique de financement pour le sport féminin. Les politiques transphobes et misogynes qui visent à définir la féminité de manière étroite et restrictive nuisent à toutes les femmes. Les interdictions ciblant les athlètes transgenres sont antiféministes.

Recommandation 21

Que Sport Canada prenne des mesures sérieuses pour s'assurer que les organisations sportives qu'il soutient n'adoptent pas de politiques d'exclusion à l'égard des transgenres, en mettant en place des mesures incitatives pour les organisations qui respectent les droits des personnes trans et de diverses identités de genre et qui favorisent l'accès à la participation pour tous les Canadiens.

Politiques relatives aux dons de sang et d'organes

Bien que la Société canadienne du sang et HémaQuébec aient récemment fait des progrès en supprimant la période d'exclusion automatique pour les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (y compris les hommes transgenres gais et bisexuels) et les femmes transgenres, il reste encore du travail à faire. L'utilisation d'une approche de sélection fondée sur la science, qui examine les comportements de tous les donateurs potentiels selon le même cadre, plutôt que d'après la façon dont ils s'identifient, est la meilleure façon de garantir que le Canada dispose d'un approvisionnement sécuritaire et suffisant en sang, en plasma et en organes.

Les politiques discriminatoires en matière de dons stigmatisent les membres de la communauté 2ELGBTQI+, ainsi que d'autres personnes marginalisées. Il convient de souligner que les politiques qui regroupent les femmes trans avec les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes renforcent les stéréotypes qui mettent en péril la sécurité et la vie des femmes trans. Il faudra un engagement sérieux pour corriger plus de 30 ans de préjugés et de discrimination.

Des obstacles subsistent pour les personnes non binaires qui souhaitent donner du sang, car les systèmes utilisés par les deux services de collecte de sang du Canada exigent que les donateurs s'identifient comme étant de sexe masculin ou féminin. En ne reconnaissant et en ne proposant que ces deux options, les identités des personnes non binaires ou des personnes qui s'identifient à un autre genre sont rejetées et invalidées.

Recommandation 22

Que Santé Canada s'assure que toutes les politiques entourant le don de sang et d'organes reposent sur des politiques de dépistage basées sur la science et sur les comportements, et qu'il n'y ait plus de politiques discriminatoires qui disqualifient automatiquement quelqu'un sur le fondement de son identité.

Droits des prisonniers

Ces dernières années, le Canada a apporté des améliorations au traitement des personnes trans et de diverses identités de genre dans les prisons, mais il reste encore beaucoup à faire. Au moment de la condamnation, les personnes trans et de diverses identités de genre ont désormais la possibilité d'être envoyées dans une prison correspondant à leur genre.

Cependant, les personnes qui ont besoin d'un transfert après la condamnation se heurtent à d'importantes difficultés. Les informations obtenues par la Queen's Prison Law Clinic montrent que depuis 2017, 83 % des femmes transgenres qui ont demandé à être transférées dans une prison pour les femmes ont vu leur demande rejetée. Cette situation s'explique par l'application arbitraire d'une disposition de santé et sécurité qui est mal définie, dans les directives du Service correctionnel du Canada concernant les détenus trans et de diverses identités de genre. Or, ces décisions mettent en danger la vie de ces femmes transgenres. Nous avons besoin d'une nouvelle approche stratégique centrée sur la santé et la sécurité des prisonniers trans et de diverses identités de genre.

Bien que la collecte de données systémiques sur la question soit limitée, nous savons que les personnes trans et de diverses identités de genre courent un risque extrêmement élevé d'être victimes de violence sexuelle et d'autres formes de violence dans les prisons (en particulier les femmes transgenres et les autres personnes de diverses identités de genre détenues contre leur gré dans des prisons réservées aux hommes). Sécurité publique Canada mène actuellement la première étude canadienne sur la violence sexuelle dans les prisons. Les données de cette étude devraient permettre d'élaborer des politiques visant à protéger les détenus à risque, comme les personnes trans et de diverses identités de genre.

Dans les prisons, toutes les personnes trans et de diverses identités de genre sont réduites à une classification en fonction de leur anatomie dans les bases de données internes. Cette politique expose les prisonniers trans et de diverses identités de genre qui n'ont pas subi d'intervention chirurgicale à des risques de violence et de harcèlement de la part des gardiens et des autres prisonniers.

La couverture pour les procédures d'affirmation du genre est très limitée partout au Canada. Alors que le gouvernement du Canada travaille avec les provinces et les territoires pour corriger les problèmes, nous pouvons donner l'exemple en faisant de la couverture complète des soins d'affirmation du genre une réalité pour quiconque relève de la juridiction fédérale, y compris les personnes trans et de diverses identités de genre qui se trouvent dans les prisons fédérales.

Enfin, la quasi-totalité des programmes destinés aux personnes sorties de prison sont genrés. Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que les personnes trans et de diverses identités de genre qui ont fini de purger leur peine de prison aient accès à un soutien approprié pour faciliter leur réinsertion dans la société.

Recommandation 23

Que le Service correctionnel du Canada élimine la disposition mal définie dans ses lignes directrices, qui permet aux administrateurs des prisons d'ignorer les besoins en matière de santé et de sécurité des détenus trans et de diverses identités de genre.

Recommandation 24

Que le Service correctionnel du Canada modifie ses politiques afin que les personnes trans et de diverses identités de genre soient décrites selon leur genre et non leur anatomie dans les bases de données internes.

Recommandation 25

Que le gouvernement du Canada offre aux prisonniers fédéraux trans et de diverses identités de genre une couverture complète des soins d'affirmation du genre.

Recommandation 26

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour que les personnes trans et de diverses identités de genre puissent accéder à des mesures d'aide à la réinsertion qui répondent à leurs besoins après avoir purgé leur peine.

Travail sexuel et décriminalisation du VIH

Les personnes les plus marginalisées de nos communautés sont les plus touchées par la criminalisation du travail sexuel. Par exemple, les personnes indigènes et racialisées, les personnes trans et de diverses identités de genre et les personnes dont le statut d'immigration ou la situation économique est précaire comptent parmi les plus touchées par la criminalisation du travail sexuel. Ces groupes sont confrontés aux taux de violence les plus élevés, ils sont les moins susceptibles de pouvoir demander de l'aide au système de santé ou au système judiciaire lorsqu'un crime est perpétré contre eux, et ils ont de plus en plus de difficultés à trouver un logement ou un travail sécuritaire en raison de la discrimination dont ils font l'objet.

Une autre mesure qui contribuerait à la protection et à la sécurité des personnes trans et de diverses identités de genre serait la décriminalisation du travail sexuel par l'abrogation de la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. La criminalisation du travail sexuel crée des situations plus préjudiciables pour les personnes impliquées dans la vente ou le commerce de services sexuels, car elle fait en sorte que ces pratiques se déroulent en dehors de toute réglementation et loin des yeux du public. En outre, la législation qui criminalise le travail sexuel n'entrave en rien cette industrie, puisque la demande de services se maintient.

La décriminalisation du travail sexuel est le seul moyen de s'attaquer à ce préjudice, car elle autoriserait les personnes impliquées dans la vente ou le commerce de services sexuels à pratiquer leur travail et leur permettrait de se soutenir mutuellement, d'acquérir des droits et des protections comme ceux accordés à tout autre travailleur et de faire en sorte que justice soit rendue si un crime est perpétré contre elles.

Comme dans le cas de la criminalisation du commerce du sexe, ce sont les personnes les plus marginalisées de nos communautés qui subissent les préjudices les plus importants en conséquence de la criminalisation de la non-divulgence du VIH. Les Autochtones, les personnes racialisées, les membres de la communauté 2ELGBTQI+ et les personnes stigmatisées en raison de leur consommation de substances psychoactives et de leur implication dans le commerce du sexe subissent les pires conséquences de ces lois, car ce sont elles que ces lois visent.

Le système juridique ne protège souvent pas de manière appropriée les personnes trans et de diverses identités de genre. La criminalisation de la non-divulgence du VIH est appliquée de nombreuses manières perverses, qui mettent en péril la sécurité des femmes transgenres (dont beaucoup sont des travailleuses du sexe) lorsqu'elles demandent de l'aide à la police.

Ces lois stigmatisent davantage les personnes vivant avec le VIH, ce qui n'empêche pas la propagation du virus, mais empêche plutôt les gens d'apprendre leur statut, d'accéder à des soins médicaux pour supprimer la charge virale et de divulguer leur statut par crainte de persécution ou de chantage.

Tant au niveau mondial qu'au Canada, nous n'atteindrons pas notre objectif d'éliminer la propagation du VIH/sida tant que nous ne prendrons pas des mesures sérieuses pour déstigmatiser le VIH/sida, pour garantir que les personnes vivant avec le VIH/sida puissent vivre dans la dignité et pour éliminer le VIH/sida grâce à des mesures de santé publique.

Recommandation 27

Que le gouvernement du Canada décriminalise totalement le travail sexuel, et abroge la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* ainsi que les dispositions des règlements sur l'immigration et la protection des réfugiés qui interdisent le travail sexuel.

Recommandation 28

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour s'attaquer aux problèmes de violence, d'exploitation et de trafic dont sont victimes les travailleuses et travailleurs du sexe et les personnes qui vendent ou échangent des services sexuels, en utilisant les dispositions déjà existantes du *Code criminel* canadien.

Recommandation 29

Que le gouvernement du Canada retire la non-divulgence du VIH du *Code criminel* du Canada.

Conclusion

Le présent document stratégique contient 29 recommandations détaillées visant à faire de l'égalité une réalité pour les personnes trans et de diverses identités de genre. Ces recommandations concernent divers ministères et organismes, dont Santé Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Service correctionnel du Canada et Sport Canada. La mise en œuvre de ces recommandations doit inclure un partenariat permanent avec des personnes trans et de diverses identités de genre. Ce travail doit être entrepris sans délai.

LISTE DES RECOMMANDATIONS:

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada s'engage à fournir un financement suffisant et stable pour le renforcement des capacités opérationnelles, afin de soutenir la création de nouvelles organisations trans et de la diversité des genres et de venir en aide à celles qui existent déjà. Ce financement doit tenir compte des différences intersectorielles des personnes trans et des personnes de diverses identités de genre.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires pour que des soins complets d'affirmation du genre deviennent une réalité dans l'ensemble du pays.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada fournisse des soins complets d'affirmation du genre à toutes les personnes qui relèvent directement de la compétence fédérale pour ce qui est des soins de santé.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada fournisse un financement de capacité opérationnelle stable aux organismes de soutien à la santé mentale qui sauvent des vies, comme la ligne d'écoute Trans Lifeline et les réseaux de soutien communautaire qui se concentrent sur la prestation, aux personnes trans et de diverses identités de genre, de services de soutien à la santé mentale appropriés et adaptés à leurs besoins.

Recommandation 5

Que Santé Canada facilite l'échange d'informations avec les autorités sanitaires provinciales et territoriales sur les meilleures pratiques en matière de soins d'affirmation du genre et sur d'autres questions de santé qui touchent spécifiquement les Canadiens trans et de diverses identités de genre.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada fournisse un financement ciblé pour la recherche et l'innovation dans les chirurgies d'affirmation du genre et d'autres domaines des soins d'affirmation du genre dans lesquels plus de connaissances scientifiques seraient utiles. Ce financement devrait être subordonné à l'échange d'informations sur les techniques et les pratiques mises au point et leurs résultats.

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada revoie le statut de la testostérone en tant que substance contrôlée et élabore une approche stratégique de la testostérone qui tienne compte des besoins des hommes trans.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada modifie le paragraphe 268(3) du *Code criminel* du Canada afin de restreindre les chirurgies esthétiques sur les enfants intersexués jusqu'à ce qu'ils soient en âge de consentir.

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada prenne clairement position contre la montée de la haine et de la violence antitrans lorsque des actes flagrants de haine et de violence se produisent.

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada organise une série de tables rondes sur la lutte contre la haine et la violence à l'égard des trans, avec des parties prenantes sensibles aux différences intersectorielles entre les trans et les personnes de diverses identités de genre.

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour prévenir les transfémicides au moyen de campagnes d'éducation visant à lutter contre les idées néfastes qui contribuent à la violence létale des hommes cisgenre à l'égard de femmes transgenres. Ces campagnes devraient tenir compte du colonialisme et du racisme.

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada élabore des lignes directrices sur les meilleures pratiques à adopter au sein des organisations de lutte contre la VFG pour soutenir les personnes trans et de diverses identités de genre. En outre, le gouvernement devrait créer un financement de capacité opérationnelle pour les réseaux de soutien par les pairs pour les personnes trans et de diverses identités de genre ayant survécu à la VFG.

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada recueille des données plus précises sur la haine et la violence à l'égard des transgenres afin de comprendre toute l'ampleur du problème.

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada donne l'exemple en faisant de l'auto-attestation la norme pour les changements de marqueurs de genre sur toutes les pièces d'identité fédérales.

Recommandation 15

Qu'Élections Canada s'assure que la procédure de correction des erreurs sur les listes électorales soit aussi simple que possible et respecte la vie privée des électeurs trans et de diverses identités de genre. Ces processus doivent être clairement communiqués à l'électorat.

Recommandation 16

Que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté revoie ses politiques pour s'assurer qu'elles ne sont pas contraires aux politiques relatives aux modifications des pièces d'identité, afin de permettre aux réfugiés trans et de diverses identités de genre de changer leur nom et leur marqueur de genre après leur arrivée au Canada.

Recommandation 17

Que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté crée une voie claire vers la sécurité pour les demandeurs d'asile trans et de diverses identités de genre, en permettant aux organisations canadiennes 2ELGBTQI+ d'aider et de fournir des informations et de l'assistance pour les demandes dans les camps de réfugiés et dans les ambassades et consulats du Canada dans les pays étrangers.

Recommandation 18

Que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté envisage d'autoriser les demandes de statut de réfugié à l'intérieur du pays dans les pays où les personnes trans et de diverses identités de genre sont exposées à un risque élevé.

Recommandation 19

Que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté mette fin à la politique discriminatoire consistant à refuser la couverture de toutes les procédures d'affirmation du genre et qu'il donne l'exemple en mettant en place une couverture complète des soins d'affirmation du genre pour les réfugiés et demandeurs d'asile trans et de diverses identités de genre.

Recommandation 20

Que le gouvernement du Canada modifie la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* par l'ajout des notions d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'expression de genre.

Recommandation 21

Que Sport Canada prenne des mesures sérieuses pour s'assurer que les organisations sportives qu'il soutient n'adoptent pas de politiques d'exclusion à l'égard des transgenres, en mettant en place des mesures incitatives pour les organisations qui respectent les droits des personnes trans et de diverses identités de genre et qui favorisent l'accès à la participation pour tous les Canadiens.

Recommandation 22

Que Santé Canada s'assure que toutes les politiques entourant le don de sang et d'organes reposent sur des politiques de dépistage basées sur la science et sur les comportements, et qu'il n'y ait plus de politiques discriminatoires qui disqualifient automatiquement quelqu'un sur le fondement de son identité.

Recommandation 23

Que le Service correctionnel du Canada élimine la disposition mal définie dans ses lignes directrices, qui permet aux administrateurs des prisons d'ignorer les besoins en matière de santé et de sécurité des détenus trans et de diverses identités de genre.

Recommandation 24

Que le Service correctionnel du Canada modifie ses politiques afin que les personnes trans et de diverses identités de genre soient décrites selon leur genre et non leur anatomie dans les bases de données internes.

Recommandation 25

Que le gouvernement du Canada offre aux prisonniers fédéraux trans et de diverses identités de genre une couverture complète des soins d'affirmation du genre.

Recommandation 26

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour que les personnes trans et de diverses identités de genre puissent accéder à des mesures d'aide à la réinsertion qui répondent à leurs besoins après avoir purgé leur peine.

Recommandation 27

Que le gouvernement du Canada décriminalise totalement le travail sexuel, et abroge la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* ainsi que les dispositions des règlements sur l'immigration et la protection des réfugiés qui interdisent le travail sexuel.

Recommandation 28

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour s'attaquer aux problèmes de violence, d'exploitation et de trafic dont sont victimes les travailleuses et travailleurs du sexe et les personnes qui vendent ou échangent des services sexuels, en utilisant les dispositions déjà existantes du *Code criminel* canadien.

Recommandation 29

Que le gouvernement du Canada retire la non-divulgence du VIH du *Code criminel* du Canada.